



## Communiqué

### Une fête nationale jeune, populaire et présidentielle

**La Ville de Lausanne est très heureuse d'accueillir M. Ignazio Cassis, président de la Confédération, pour célébrer le 1<sup>er</sup> août. Populaire et festif, cet événement pourra enfin retrouver ses dimensions originelles en se déroulant à nouveau à Ouchy sur la place de la navigation tout en s'élargissant pour une partie inédite à Plateforme 10, quartier des arts de Lausanne.**

Suite à une invitation de la Municipalité et dans le cadre de son voyage en Suisse pour célébrer la fête nationale, M. Ignazio Cassis fera une halte dans le chef-lieu vaudois le 1<sup>er</sup> août prochain. La population est attendue à 20h à Ouchy afin de pouvoir assister à la cérémonie officielle.

Des intermèdes musicaux organisés par les Garden parties de Lausanne et assurés par les chanteuses Nnavy et Danitsa viendront ponctuer les allocutions du syndic de Lausanne, M. Grégoire Junod et du président de la Confédération, M. Ignazio Cassis. La lecture du Pacte fédéral sera, pour sa part, assurée par Mme Bleta Ademi, présidente du Conseil des jeunes de la Ville.

A l'issue de la cérémonie, un vin d'honneur sera offert à la population, qui pourra par la suite profiter des feux d'artifice tirés depuis le lac et d'un concert du chanteur lausannois Arma Jackson.

Les lausannoises et les lausannois pourront également accueillir le Président dès son arrivée à Lausanne à 17h15 sur l'esplanade de Plateforme 10. Le train présidentiel fera une halte exceptionnelle au quartier des arts où les autorités lausannoises accueilleront le président de la Confédération et la présidente du Conseil d'Etat, Mme Christelle Luisier, accompagnés de représentantes et de représentants du Conseil des Jeunes de Lausanne et du Conseil des Jeunes d'Yverdon.

Un cortège composé de la délégation présidentielle, des autorités communales et cantonales, ainsi que de la population qui le souhaite se dirigera ensuite à pieds jusqu'au bord du lac.

Le Président Cassis répondra aux questions de la presse à 18h15 à Plateforme 10.

La Municipalité de Lausanne

*Tous les accès à ces célébrations sont libres*

*Les feux d'artifice étant tirés depuis le lac, ils ne sont pas concernés par l'interdiction cantonale.*

**Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :**

- **Grégoire Junod, Syndic de la Ville de Lausanne, 021 315 22 01**

Pour annoncer votre présence en tant que média ou demander une interview, merci de contacter : [amelie.nappey@lausanne.ch](mailto:amelie.nappey@lausanne.ch)

Lausanne, le 25 juillet 2022